

Et cependant parmi les diverses séquestrations qui parfois sont ordonnées par vous, quand est-il arrivé d'en voir une infligée à d'impies journaux, si nombreux cependant, pour offenses à la religion catholique et à son auguste chef, le Souverain Pontife? Si la plus petite offense de la presse contre le Roi est rigoureusement punie, devraient-elles rester impunies les injures vomies par la *Capitale* contre le Roi des rois qui, jaloux comme il l'est de son honneur, tôt ou tard exercera ses vengeances sur ses blasphémateurs, non moins que sur ceux qui, obligés par leurs charges d'empêcher ces outrages, permettent au contraire que sa sainte vie employée tout entière au salut des hommes, soit décrite par une plume infernale et soit traînée dans la boue?

"Ceci exposé, le cardinal vicaire soussigné se flatte que ces justes réclamations parviendront, M. le Procureur, à vous induire à empêcher ce scandale en défendant au directeur du susdit journal la continuation de la vie de Jésus-Christ, ou bien en faisant saisir ce journal quand il publiera des articles sur ce sujet.

"Si cependant ces réclamations restaient sans effet, le soussigné vous prévient dès à présent que, par devoir de son ministère et pour que les fidèles ne se scandalisent pas de son silence, il publiera dans les journaux catholiques la présente lettre, afin que tout le monde connaisse à quelle triste condition est réduite aujourd'hui la Métropole du monde catholique où l'on peut impunément offenser, par les plus horribles outrages, la personne divine de Jésus-Christ."

Si le Procureur du Roi avait été un homme soucieux de la dignité de son maître, les misérables démoralisateurs auraient été immédiatement mis à l'ordre. Mais non, en réponse à la lettre du cardinal-vicaire, il invoqua la liberté de la presse au moment même où il enfreignait cette liberté, en poursuivant lâchement les journaux religieux qui ont encore l'audace de s'opposer aux iniquités piémontaises.

— Entre mille faits qui nous démontrent l'extrême charité de Sa Sainteté, *l'Echo de Rome* cite les suivants :

"A chaque fois que le monde catholique témoigne de son dévouement pour le Souverain-Pontife, en déposant à ses pieds l'obole de l'amour filial, les organes de la secte ne manquent pas de s'écrier que le Vatican est un puits qui absorbe tout sans jamais rien donner, voulant ainsi faire entendre, lorsqu'ils ne le disent pas sans détour, que Pie IX ne connaît pas la charité chrétienne."

"Le *Journal de Florence* apporte presque chaque jour, en citant les actes de générosité du Saint-Père, la réfutation de ces paroles aussi sottes que fausses, et montre par les faits le noble emploi que Pie IX sait faire des aumônes du monde catholique. Ces aumônes ne font que passer par ses mains : son cœur est le canal par lequel elles se déversent sur ceux de ses enfants qui sont dans le besoin. La persistance de la mauvaise presse dans ses mensongères assertions nous oblige de revenir sur ce sujet et à démontrer par d'autres faits que de toutes les vertus qui oront le front vénérable et auguste de notre Saint-Père, la plus belle, la plus élatante, la plus digne d'admiration est précisément la charité.

"Nous ne prétendons pas faire une énumération complète de tous les actes de bienfaisance qui ont illustré son règne, il faudrait pour cela écrire un volume; il nous suffira de citer au hasard les faits qui se présentent en ce moment à notre mémoire.

"Lors de son voyage au Chili, il trouva dans une cabane rustique un officier anglais qui, abandonné de tous, se torturait en proie à d'horribles souffrances, sur un misérable grabat. Bien qu'il se trouvât devant un hérétique, Pie IX, qui

n'était alors que l'abbé Jean Mastri Ferretti, s'arrêta pour lui prodiguer des secours abondants et de tendres consolations.

"Un jeune paysan, les yeux mouillés de larmes, faisait un jour de vains efforts pour pénétrer à travers la haie des gardes suisses jusqu'au Saint-Père, auquel il voulait présenter une supplique. Pie IX ordonna de le laisser approcher, l'écouta avec une bonté paternelle, et, touché de l'amour filial qui l'avait porté à une telle démarche, pourvut aux besoins de sa vieille mère jusqu'au moment où elle mourut.

"C'est à la charité de Pie IX que les pauvres de l'Irlande durent de ne pas succomber aux tortures de la faim en 1847. La somme qu'il leur fit parvenir s'élevait à plus de 600,000 fr. Dans l'espace de peu d'années il employa en œuvres de charité l'immense somme d'environ 6,000,000 de francs, qui lui avait été offerte par la catholicité durant le temps de son exil de Gaète.

"Le sultan envoya à Pie IX une magnifique selle garnie de pierres précieuses les plus rares, et la reine d'Espagne lui fit don d'un calice d'or ruisselant de perles fines et de diamants. Sa Sainteté fit vendre toutes ces pierres précieuses et en employa le produit à l'ouverture des fours publics à l'usage des pauvres et à la construction de maisons pour loger les familles malheureuses.

"Il n'existe pas une nation, pas une province, pas une ville, pas une bourgade visitée par le malheur, qui n'ait senti les effets de la générosité de Pie IX. Sa charité, chaque jour invoquée, ne l'est jamais en vain.

"Pour rester dans les faits qui se passent actuellement sous nos yeux, nul n'ignore que N. S. Père s'est lui-même chargé de l'entretien des nouveaux évêques d'Italie auxquels le gouvernement refuse la jouissance des avantages matériels attachés à leur haute dignité, dans le but sans doute de les priver de la satisfaction de faire du bien autour d'eux. Les dits évêques s'élèvent au nombre de plus d'un cent, cet acte d'immense charité coûte au Vicaire de Jésus-Christ de six à huit cent mille francs par an.

"On a beaucoup parlé dernièrement du suicide de César Filibecchi, de ce sectaire qui avait été envoyé à Rome pour attenter à la vie de Pie IX et qui, après avoir employé au service de la secte sa fortune et sa jeunesse, fut oublié de ses anciens complices, ainsi qu'il s'en plaignait avec amertume dans sa dernière lettre. Si sa veuve et son fils ont aujourd'hui un toit et du pain, c'est à la charité de Pie IX qu'ils le doivent.

"Un épouvantable accident venait dernièrement priver de la vie une certaine Maria Fabre et laisser sur le pavé ses trois jeunes enfants. Pie IX a pourvu à leur avenir, en les plaçant à ses frais dans des maisons chrétiennes d'éducation. L'infâme feuille garibaldienne la *Capitale*, qui accompagnait la triste nouvelle de la mort de cette femme, de cette sotte réflexion : "Nous verrons ce que saura faire la charité des prêtres," s'est bien gardée d'instruire ses lecteurs de l'acte bienfaisant de notre Saint-Père; mais le fait n'en est pas moins là, et il parle plus éloquemment que toutes les louanges.

"Nous le répétons, nous n'avons fait que citer au hasard quelques traits. Mais ils démontrent suffisamment combien sont absurdes les assertions des organes sectaires, et expliquent le zèle croissant des fidèles pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, qu'on pourrait aussi appeler le Denier des pauvres."

— Le 5 mars courant, à trois heures de l'après-midi, Lord Dufferin escorté par la cavalerie volontaire d'Ottawa, se ren-